

maintenant !

■ Extrait du registre des délibérations
Commission « Finances et affaires générales »

Conseil municipal du 4 décembre 2017
Séance du 27 novembre 2017

19 Service Prévention/Médiation – adhésion et cotisation 2017 à l'association France Médiation

Étaient présents les membres inscrits au tableau :

■ Le Maire :

Monsieur Jean-Claude VILLEMAIN

■ Maires-adjointes & Maires-adjoints :

Mme CAPON, MM CABARET, LEMAIRE, BOUADDI, Mmes GUENDOUZE, CARLIER, M. BELMHAND, Mmes FOURRIER-CESBRON, LAMBRE, M. ABBADI.

■ Conseillères municipales & conseillers municipaux :

MM ASSAMTI, N'DIAYE, MARTIN, Mmes MOUSSATEN, BARBETTE, MM DEME, AKABLI, Mmes FAZAL, MEHADJI, LEHNER, MM BOUKHACHBA, BOULHAMANE, Mme MAUPIN, M. FREMINE, Mme M'BAYE-DIAO, M. RIFI SAIDI, M. SERTAIN, Mme DUCHATELLE, MM LAMOUREUX, NATANSON.

Étaient absents excusés et représentés les membres inscrits au tableau

■ Conseillères municipales & conseillers municipaux :

Mme JAJAN
M. ASSAMTI
Mme DUHIN
M. ATAKAYA
M. LELONG
Mme SAVAS
M. MONTES
Mme SOKOLONSKI
M. FACCHINI

Pouvoir à :
Pouvoir à :
Pouvoir à :
Pouvoir à :
Pouvoir à :
Pouvoir à :
Pouvoir à :
Pouvoir à :
Pouvoir à :

M. BOUADDI
Mme FOURRIER-CESBRON
Mme CAPON
M. CABARET
Mme CARLIER
Mme LEHNER
Mme GUENDOUZE
M. BOULHAMANE
M. SERTAIN

■ Conseillères municipales & conseillers municipaux :

- Nombre de conseillers devant composer le conseil municipal :	39
- Nombre de conseillers en exercice :	39
- Nombre de conseillers absents non représentés :	0
- Nombre de conseillers présents et de conseillers représentés :	39

■ Rapport de présentation :

Madame Fabienne LAMBRE, maire-adjointe, expose :

Le service Prévention/Médiation de la ville de Creil souhaite adhérer à l'association France Médiation.

Acteur incontournable de la médiation sociale, l'association "France Médiation, réseau d'acteurs de la médiation sociale" a été créée le 19 mai 2008, par des structures de médiation sociale souhaitant continuer la dynamique engagée lors des travaux de recherche sur l'évaluation de l'utilité sociale de la médiation sociale.

France Médiation a pour objet de :

- Fédérer et représenter l'ensemble des dispositifs de médiation sociale, publics, parapublics et privés qui souhaitent promouvoir la médiation sociale sur leur territoire ;
- Promouvoir le développement et la reconnaissance de la médiation sociale, en favorisant et en capitalisant les échanges de savoirs et de pratiques entre les adhérents ;
- Faciliter l'accès à toutes les formes de connaissance et de savoir-faire sur les différents domaines touchant la médiation sociale, par des publications, par des recherches, par des formations professionnelles et des démarches d'évaluation et par la promotion d'activités.

L'association a pour vocation de réunir autour de ces thèmes majeurs, l'ensemble des acteurs concernés dans une approche transversale et multi-partenaire.

maintenant !

Elle entend favoriser toute forme d'intelligence collective, dans le but de coproduire de l'ingénierie et de réaliser toutes actions concrètes.

En adhérant à l'association France Médiation, le service Prévention/Médiation de la ville de Creil pourra enrichir ses connaissances et sa réflexion sur la médiation sociale, par l'échange de pratiques et d'expériences, par la mise en place de nouveaux outils et par sa participation à des ateliers et des rencontres thématiques.

Cette adhésion d'un montant de 700,00 €, permettra aussi au service Prévention/Médiation de la ville Creil de bénéficier d'une communication, d'une promotion de son expérience et de son savoir faire de 20 ans dans le champ de la médiation sociale à l'échelle nationale. Il pourra également bénéficier des programmes de formation adaptés afin d'accompagner la professionnalisation des médiateurs sociaux.

Vous êtes appelés à voter.

maintenant !

■ Le conseil municipal :

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment l'article L2121-29,

Vu les crédits inscrits au budget de la Ville,

Vu l'avis de la commission « Finances et affaires générales » en date du 27 novembre 2017,

Entendu le rapport de présentation,

■ Vote ordinaire :

Votants : 39

Pour : 39

Contre : 0

Abstention : 0

■ Décide à l'unanimité :

Article 1^{er} : d'autoriser l'adhésion à l'association France Médiation pour l'année 2017.

Article 2 : d'autoriser le versement de la cotisation à l'association France Médiation d'un montant de 700,00 €.

Article 3 : d'imputer la dépense correspondante au compte prévu à cet effet dans le budget de la ville, compte n°6281/020/JJ.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif d'Amiens sis 14 rue Lemerchier à Amiens (80000) dans un délai de deux (2) mois à compter de la date à laquelle elle est devenue exécutoire.

Date d'affichage : **05 DEC. 2017**

Accusé réception de la Sous Préfecture de Senlis :

Jean-Claude VILLEMAIN


Maire de Creil
Conseiller Départemental de l'Oise



DOCUMENT CERTIFIÉ EXÉCUTOIRE

après dépôt en sous-préfecture le 05/12/17

et publication ou notification le 05/12/17

affiché le 05/12/17

CREIL, le 05/12/2017

Pour le Maire et par délégation
Le Directeur Général des Services Techniques
Jacques VILMONT



Envoyé en préfecture le 07/12/2017

Reçu en préfecture le 07/12/2017

Affiché le 05/12/2017



ID : 060-216001743-20171204-DLRG171204019-DE

De la Direction Départementale de l'Éducation Nationale
à Monsieur le Maire de la commune de
pour avis sur le projet de
d'élaboration d'un plan de
d'élaboration d'un plan de

A handwritten signature in blue ink is located in the lower right quadrant of the page. The signature is somewhat stylized and appears to be written over a faint, illegible stamp or text.